



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	13 septembre 2018, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 19 sections avec 31 délégués Absentes : 2 (Fribourg-Routiers, Vuadens)
Comité	Présents : 6 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Anton Cotting, Frédéric Descloux, Jacques Moullet, Patrice Rossier Excusé : aucun
Invités	Aucun

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.• Avec 37 votants, la majorité est fixée à 19. F. Jorand et S. Marschall fonctionnent comme scrutateurs.	
<u>2. Procès-verbal du 21.09.2017</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Maîtrises et programme cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Le programme est sans changement par rapport à 2017-2018. Merci de respecter le délai de retour des décomptes au 31 mars 2019. Il y a encore et toujours des sections qui doivent être rappelées à l'ordre.• Les prix pour les maîtrises 2017-2018 sont remis aux sections des bénéficiaires.• Les feuilles de match supplémentaires pour le concours des écoliers peuvent être demandées à A. Cotting si le stock disponible dans la société ne suffit pas.	
<u>4. Championnat de groupes</u> <ul style="list-style-type: none">• Le concours se tire durant les mêmes périodes que la saison passée. Il faut annoncer les participants d'ici au 14 octobre 2018.• Dans ce concours, les délais sont bien respectés. C'est l'exemple à suivre !	



Thème	Suite ?
<p><u>5 Information Match et relève</u></p> <ul style="list-style-type: none">• St. Broillet donne lecture du rapport d'A. Marguet, démissionnaire et retenue par d'autres obligations ce soir. On peut se réjouir d'une augmentation régulière de la participation chez les tireurs de relève. Les résultats ont été excellents, avec entre autres, la victoire au Match Romand et une 3^{ème} place au Match Interfédérations, malgré l'obligation de se déplacer avec une très grande délégation (15 tireurs). Au plan individuel, nos jeunes progressent et atteignent des résultats de pointe.• Annik remercie la fédération et les sociétés pour l'aide dont elle a pu bénéficier ces cinq dernières années. Elle se tient à disposition pour quelques engagements ponctuels. A défaut d'avoir pu trouver un nouvel entraîneur titulaire, Marcel Zürcher reprend les activités d'entraînement et de sélection pour la saison à venir.• Cette année, la SFTS a créé un Centre Local de Performances, une structure intermédiaire qui permet de préparer les jeunes athlètes pour leur saut vers les Centres Régionaux de Performances. Les sociétés, entraîneurs et futurs entraîneurs seront invités très prochainement à une séance d'information.• A noter que les tireurs de match de l'Elite se sont aussi très bien comportés la saison passée, puisqu'ils ont gagné tant le Match Romand que le Match Interfédérations.	
<p><u>6. Concours féd. Sociétés: dates 2018/lieu 2019</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ce concours aura lieu à Chavannes-les-Forts, du 23 au 25 novembre 2018, tir préalable le 9 novembre. P. Rossier compte sur les comités pour un effort de motivation envers leurs tireurs. Cette compétition est conviviale et vaut la peine d'être visitée.• Après lecture de la liste des sociétés qui n'ont pas organisé ce concours ces 12 dernières années, la société d'Avry-sur-Matran s'annonce pour l'édition 2019.	
<p><u>7. Finales cantonales : dates+lieu 2019/lieu 2020</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le Président informe l'assemblée que suite à une rencontre avec la SCTF, il a été décidé de ne plus facturer aux sociétés organisatrices des finales la participation aux frais de location des cibles. Le cahier des charges sera adapté en conséquence. Cela doit permettre aux sociétés d'accepter un mandat d'organisation sans prendre de risque financier. Le montant correspondant sera réparti annuellement sur toutes les sociétés C10m du canton.• La finale 2019 se déroulera à Bulle, les 1, 2 et 3 février 2019. Merci à Bulle de s'être mise à disposition une année plus tôt que prévu.• F. Jorand (Fribourg-Ville) fait constat qu'il est toujours plus difficile de trouver des organisateurs. Il propose que les sociétés discutent ensemble de cette problématique dans une séance informelle avec le comité cantonal. Quelques sociétés présentes expriment leur disponibilité pour participer à un tel groupe de travail. Le Comité mettra sur pied cette table ronde dans les prochaines semaines et espère que cela permettra d'éviter de prendre des mesures drastiques en cas de manque de candidatures. Les sociétés C50m et les sociétés P10m de la SCTF seront aussi invitées. La discussion pourra déborder sur d'autres thèmes comme l'évolution négative des effectifs.• Pour les éditions suivantes des finales cantonales, Le Crêt est intéressé pour 2021, Pont-la-Ville pour 2022. Pour l'instant personne ne s'annonce pour 2020. Le comité se penchera sur toute candidature avec intérêt.	



Thème	Suite ?
<p><u>8. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le calendrier est passé en revue. Il ne faut pas oublier que les concours régionaux de la jeunesse et les maîtrises fédérales sont à commander directement auprès des responsables suisses.• F. Jorand (Fribourg-Ville) explique qui peut participer aux Championnats universitaires et souligne que les collégiens sont bienvenus.• St. Broillet encourage les sociétés à annoncer un maximum de jeunes aux activités de relève. Les tireurs avec des résultats moyens sont aussi bienvenus.	
<p><u>9. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le Comité n'a pas reçu de proposition des sociétés et n'a pas non plus de proposition à faire.• L'assemblée peut ainsi être clôturée sans plus attendre.	

La séance est clôturée à 20 heures 45.

Jacques Moullet, Secrétaire